



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent vingt-deuxième session

Rome, 6-10 novembre 2017

Rapport sur la suite donnée à l'évaluation de la contribution de la FAO aux connaissances relatives à l'alimentation et à l'agriculture (cf. PC 118/2; PC 118/2 Sup.1)

Indications que le Comité du Programme est invité à donner

Le Comité du Programme souhaitera peut-être prendre note des progrès accomplis en matière de mise en œuvre des recommandations acceptées par la Direction.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Mme Maria Helena Semedo
Directrice générale adjointe
(Climat et ressources naturelles)
Tél.: +39 06570-52060

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mu682

1. La Direction se félicite d'avoir l'occasion de donner des informations sur les progrès accomplis pendant la période 2016-2017 en matière de mise en œuvre des mesures convenues dans sa réponse à l'*Évaluation de la contribution de la FAO aux connaissances relatives à l'alimentation et à l'agriculture*, qui a été examinée par le Comité du Programme, en novembre 2015¹.

2. Conformément à la politique de l'Organisation en matière d'évaluations, le présent rapport fait le point sur l'application des mesures mentionnées dans la réponse de la Direction. Comme l'a demandé le Bureau de l'évaluation (OED), il contient la notation du relevé d'interventions de la Direction (notation RID), sur une échelle de six points, qui indique le niveau d'adoption et de mise en œuvre des recommandations, tel qu'il a été autoévalué par la Direction de la FAO.

Progrès accomplis quant à la mise en œuvre de toutes les recommandations acceptées

3. La Direction de la FAO s'est félicitée des conclusions et des recommandations de l'Évaluation. Les analyses, conclusions et recommandations découlant de l'Évaluation ont aidé la FAO à affiner son approche en matière de gestion des connaissances, assurant ainsi une utilisation plus efficace des produits et services de la FAO axés sur les connaissances (PSC) au sein de l'Organisation, des Membres et autres groupes d'acteurs.

4. L'Évaluation a montré que «les PSC de la FAO (publications, bases de données, réseaux et ressources d'apprentissage) sont des éléments essentiels s'agissant de remplir le mandat de l'Organisation en matière de collecte, analyse, interprétation et diffusion d'informations sur la nutrition, l'alimentation et l'agriculture». Elle a évalué la pertinence, l'efficacité et l'efficacité des PSC de la FAO, notamment en ce qui concerne les processus d'assurance qualité et de diffusion. À partir des résultats de l'évaluation, deux recommandations ont été présentées, puis acceptées par l'Organisation. Les progrès réalisés quant à la mise en œuvre des recommandations sont présentés ci-dessous.

5. La **recommandation 1** formulée demandait à la FAO «*d'accorder davantage d'attention aux besoins des utilisateurs et des apprenants, ainsi qu'à la possibilité d'améliorer la facilité d'utilisation des ressources et d'accroître l'influence que celles-ci peuvent avoir sur un public plus large*». Les progrès réalisés en ce qui concerne cette recommandation sont suffisants.

6. Alors qu'elle produit chaque année de plus en plus de publications², l'Organisation a pris des mesures concrètes en promulguant, en juin 2017, une nouvelle *Stratégie en matière de publications*³. La stratégie vise à rationaliser les activités de publication de la FAO et à en améliorer l'efficacité, afin d'atteindre les objectifs stratégiques de la FAO, en assurant la production et la diffusion de publications actualisées de grande qualité, afin de satisfaire les besoins des publics cibles, qui ne cessent d'évoluer. Les principaux critères d'évaluation des publications sont, notamment: la qualité et la rigueur technique, le public cible (technique, politique, général); la normalisation et la diffusion; l'engagement, l'image de marque, l'impact et l'accessibilité. Un processus d'examen par des pairs est actuellement mis en place pour toutes les principales publications phares. La nouvelle stratégie s'applique désormais à toutes les publications de la FAO.

7. Afin d'améliorer l'identification des besoins des utilisateurs et des apprenants, les travaux ascendants sur le processus de planification pour 2018-2019 ont porté sur tous les pays et bureaux régionaux, ainsi que sur les publics correspondants. Cette démarche constitue un progrès important, car elle permet de s'assurer que les produits de la connaissance de la FAO sont adaptés aux spécificités et besoins régionaux et nationaux et, qu'en même temps, ils contribuent à atteindre les objectifs stratégiques de la FAO.

¹ PC 118/2; PC 118/2 Sup.1.

² Pour la seule année 2016, la FAO a produit un total de 1 568 publications, soit 658 ouvrages et 910 brochures. Les publications phares ont été téléchargées 1,24 million de fois et le site web (FAO.org) a été visité presque 9 millions de fois sur une année.

³ FAO, juin 2017. Publishing at FAO – Strategy and Guidance (Publier à la FAO – Stratégie et Directives).

8. La FAO a également mis en place un mécanisme permettant aux utilisateurs de publier des commentaires en ligne sur les publications importantes, en particulier les publications phares. En 2018, des efforts porteront sur la mise en place d'un suivi et d'une évaluation systématiques des besoins des utilisateurs, en particulier en ce qui concerne les biens publics mondiaux.

9. L'Évaluation a également montré qu'il faudrait renforcer le rôle du Statisticien en chef, ce qui permettrait d'appliquer plus efficacement le Cadre de l'assurance qualité des statistiques⁴. Le Conseil, à sa cent cinquante-cinquième session qui s'est tenue en décembre 2016⁵, a approuvé la proposition de la FAO relative à la séparation des fonctions du Directeur de la Division de la statistique et de celles du Statisticien en chef. Cette séparation a permis à ce dernier de se consacrer davantage à la coordination de l'élaboration et de la mise en œuvre de normes et méthodes statistiques dans l'ensemble de l'Organisation et de travailler à l'amélioration des processus statistiques de la FAO, notamment ceux qui concernent les 21 indicateurs liés aux ODD relevant de la responsabilité de la FAO.

10. En ce qui concerne l'amélioration de l'accès utilisateurs et des services en ligne, l'Organisation, grâce aux travaux de sa Division de l'informatique, a réalisé des progrès sur:

- a) la disponibilité du site web de la FAO, grâce à la migration progressive de son centre de données vers un fournisseur de services de stockage dans le cloud qui assure une disponibilité de 99,99 pour cent dans le monde entier. Parallèlement, l'architecture du site web est en cours de restructuration, afin d'améliorer la disponibilité et les temps de réponse;
- b) l'accès au site au moyen du web traditionnel, de l'accès mobile et des mécanismes d'interopérabilité (services web), quand cela est possible.
- c) l'amélioration des recherches et de la visualisation, au moyen d'un outil qui améliorera la visualisation, les recherches et les interactions en ligne. Cet outil permettra également d'améliorer les interactions avec les utilisateurs qui accèdent aux documents et aux données de la FAO.

11. La **recommandation 2** indiquait à la FAO qu'elle devrait «continuer de renforcer les mécanismes et mesures en place pour garantir l'excellence technique de ses PSC». Les progrès réalisés en ce qui concerne cette recommandation sont suffisants.

12. L'Évaluation indépendante des capacités techniques de la FAO⁶ réalisée récemment a montré que, pour la seule année 2016, 106 instruments normatifs avaient été créés ou mis à jour. L'évaluation a montré une amélioration générale de la fourniture des principaux produits et services permettant d'assurer l'activité normative de la FAO entre 2012 et 2016. Il s'est pourtant avéré difficile d'assurer l'excellence de tous les PSC, en raison de leur très grand nombre et de leur variété. Pour l'évaluation de ces PSC, une approche étape par étape a été adoptée, à laquelle participent les réseaux techniques de la FAO, qui constituent un mécanisme très utile pour réaliser un examen par discipline, thème transversal et lieu. Courant 2018, les résultats seront regroupés dans un mécanisme d'assurance qualité unique, qui s'appliquera à l'ensemble de l'Organisation et qui permettra également de renforcer la stratégie de l'Organisation en matière de publications.

13. En matière d'assurance qualité des bases de données, le Cadre de l'assurance qualité des statistiques vise à garantir la grande qualité des statistiques produites et diffusées auprès des utilisateurs internes et externes. Le Cadre s'articule autour de trois composantes: i) la définition de la qualité des statistiques; ii) un ensemble de principes et de directives qui s'appliquent aux produits statistiques de la FAO et permettent d'établir un cadre institutionnel propice; et iii) un mécanisme permettant de s'assurer du respect des processus statistiques de la FAO, conformément au Cadre lui-même. En 2016, une évaluation complète des processus statistiques de la FAO a été menée pour la première fois dans le cadre de l'Enquête sur l'assurance qualité et la planification. L'enquête a révélé un certain nombre de faiblesses et de lacunes dans les activités de collecte et de diffusion de données

⁴ FAO. 2014. Cadre de l'assurance qualité des statistiques de la FAO. Rome.

⁵ <http://www.fao.org/3/a-ms339f.pdf>.

⁶ C 2017/26; C 2017/26 Sup.1.

réalisées par la FAO. Celles-ci sont actuellement examinées par le Bureau du Statisticien en chef, en collaboration avec les unités techniques et le Groupe de travail interdépartemental sur les statistiques.

14. Les progrès accomplis quant à la mise en œuvre des recommandations sont indiqués dans la matrice ci-dessous.

Recommandations de l'Évaluation acceptées a)	Mesure décidée par la Direction figurant dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID ⁷ d)	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<p>Recommandation 1: La FAO pourrait accorder davantage d'attention aux besoins des utilisateurs et des apprenants, ainsi qu'à la possibilité d'améliorer la facilité d'utilisation des ressources et d'accroître l'influence que celles-ci peuvent avoir sur un public plus large.</p>	<p>On va mettre sur pied un groupe de travail qui réunira CIO, OCC, le Statisticien en chef et d'autres acteurs en vue d'étudier d'autres modèles, et notamment l'utilisation de nouvelles technologies en matière de moteurs de recherche.</p> <p>Le nouveau modèle de gestion facilitera l'accès aux PSC de la FAO et leur trouvabilité et permettra un meilleur recueil des informations concernant les besoins des utilisateurs et des apprenants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Parution en juin 2017 de la Stratégie de la FAO en matière de publications. • Le processus de planification des travaux ascendants pour 2018-2019 a été examiné. • Mise en place d'un mécanisme pour les commentaires en ligne des utilisateurs sur les publications au cours du troisième semestre 2017. • Amélioration de l'accès des utilisateurs et des services en ligne (CIO). 	4	<ul style="list-style-type: none"> • Le processus de rationalisation des publications a permis une amélioration de l'efficacité et de la qualité des publications de la FAO. • Augmentation du nombre de téléchargements pour l'ensemble des utilisateurs, pour tous les sujets et dans toutes les langues officielles de la FAO. • Image de marque commune pour toutes les publications de la FAO et son utilisation aux niveaux régional et national (exemple: Panoramas régionaux sur la sécurité alimentaire et la nutrition).

⁷ Notation du relevé d'interventions de la Direction (notation RID)

1 - Nul: aucune mesure n'a été prise pour mettre en œuvre la recommandation; **2 - Faible:** les plans et mesures visant la mise en œuvre de la recommandation sont à une étape très préliminaire; **3 - Insuffisant:** la mise en œuvre de la recommandation est inégale et partielle; **4 - Passable:** la mise en œuvre de la recommandation a progressé, mais aucun élément ne permet encore d'attester des résultats par rapport à la cible prévue; **5 - Bon:** la recommandation a été pleinement mise en œuvre et certains éléments montrent son impact sur la cible prévue; **6 - Excellent:** des éléments solides montrent que la recommandation a eu un impact positif sur la cible prévue.

Recommandations de l'Évaluation acceptées a)	Mesure décidée par la Direction figurant dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID ⁷ d)	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
		<ul style="list-style-type: none"> • En 2018, la FAO poursuivra ses travaux d'amélioration de la visualisation, des recherches et des interactions en ligne et établira une Stratégie commerciale digitale. • En 2018, la FAO étendra l'utilisation des analyses cybermétriques, afin de suivre les types d'organisations qui citent les documents, leur répartition géographique et la manière dont celles-ci font référence aux produits de la connaissance de la FAO. 		<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure disponibilité du site web de la FAO. • Collecte systématique des informations sur l'influence des PSC et les résultats que ces derniers permettent d'atteindre.
<p>Recommandation 2 La FAO devrait continuer de renforcer les mécanismes et mesures en place pour garantir l'excellence technique de ses PSC.</p>	<p>Les lignes directrices et mécanismes d'assurance qualité existants vont être examinés.</p> <p>Il va être mis au point un mécanisme d'assurance qualité à l'échelle de l'Organisation que l'on utilisera pour tous les PSC, dans toutes les unités et dans tous les bureaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques/Données/Bases de données: Première évaluation complète des activités/processus statistiques de la FAO dans le cadre de l'Enquête sur l'assurance qualité et la planification. Les principales faiblesses qui concernent les activités de collecte et de diffusion de données de la FAO ont été identifiées et examinées par le Groupe de travail interdépartemental sur les statistiques et traitées dans le cadre du nouveau système statistique opérationnel de l'Organisation, qui est aujourd'hui adopté par un nombre croissant d'unités statistiques. • Mécanismes d'assurance qualité: Pour l'évaluation de ces PSC, une approche étape par étape est 	4	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure efficacité des activités de collecte de données et qualité des statistiques diffusées.

Recommandations de l'Évaluation acceptées a)	Mesure décidée par la Direction figurant dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID ⁷ d)	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
		désormais appliquée, à laquelle participent les réseaux techniques de la FAO, qui constituent un mécanisme très utile pour réaliser un examen par discipline, thème transversal et bureau. Courant 2018, les résultats seront regroupés dans un mécanisme d'assurance qualité unique, qui s'appliquera à l'ensemble de l'Organisation et qui permettra également de renforcer la stratégie de l'Organisation en matière de publications.		